



LE JOURNAL DU MAZETIER

OCT 2010 – N°52



Comité de Quartier Russan – Terres de Rouvière...siège social : 1311, chemin de Russan 30000 NIMES

EDITORIAL : Ca continue encore et encore !...

Comme l'année dernière la « fête du Quartier » s'est déroulée sur deux jours, les 4 et 5 juin 2010.

Comme l'année dernière, le vendredi soir, nous avons pu apprécier un concert avec un artiste « Richy Halliday » qui a su mettre le feu sur la Place de L'Ambiance envahie par des habitants de tout âge.

Deux journées de gaité, de convivialité avec un programme d'une grande diversité et une ambiance chaleureuse.

A reproduire en 2011 avec quelques variantes...

Le 21 juin, c'était la « Fête de la Musique », avec Moules Frites, soirée très appréciée par tous.

Dès la rentrée de septembre, le Conseil d'Administration a repris ses activités à plein-temps, préparation du Mazetier « Spécial Infos de Rentrée » ; réunion du C.A le 07/09 (préparation de « Faubourg en Fête » pour le 11 septembre) ; le 18/09 : « Vide Greniers » ; le 21/09 réunion dans la Salle de l'Ambiance (propositions d'aménagement du carrefour chemin du Mas du Diable - rue Folco de Baroncelli) ; le 23/09 réunion du Conseil de Quartier, etc...

Vous trouverez dans ce journal les propositions que j'ai faites pour la sécurisation de ce carrefour et les détails du plan de circulation que je suggère ; les dates des prochaines animations et activités du Comité de Quartier.

J'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances, que la rentrée n'a pas été trop dure, et que vous êtes heureux de reprendre vos activités...

Bonne réussite, soyez heureux dans notre Quartier.

Le Président, Bernard ASTIER

Édition du samedi 9 octobre 2010



Nimes. Russan Vers une solution pour le carrefour du Mas-du-Diable ?

Bernard Astier, le président du comité de quartier de Russan a rendu sa copie et il n'est pas peu fier du travail accompli. Car le point noir très accidentogène que représente l'intersection entre le chemin du Mas-du-diable et la rue Folco-de-Baroncelli n'a jamais cessé de faire parler de lui et continue d'être un sujet majeur. « J'ai pris le problème à bras-le-corps car, à un moment, il faut bien que quelqu'un se charge de proposer une vraie solution. » Et l'idée du responsable a de quoi faire réfléchir les techniciens municipaux car il propose ni plus ni

moins un nouveau plan de circulation avec, en prime, la résolvabilité de plusieurs problèmes à la fois. Déterminé et chiffres en mains, Bernard Astier dégage : « L'angle de visibilité de ceux qui descendent sur le carrefour par le chemin du Mas-du-diable est actuellement de 17,5°, ce qui est très insuffisant. Je propose de le doubler pour améliorer la sécurité des usagers ». Plans à l'appui, il montre aussi comment permettre une meilleure fluidité avec une circulation à sens unique dans certaines rues et notamment sur la portion entre le carrefour et jusqu'à la rue de Calvas, en déportant la circulation sur le côté gauche, ce qui dégage ainsi quelques places de stationnement pour les élèves de l'école d'infirmière. Plus bas, il propose de revoir les sens de circulation dans les rues de Calvas, Bonfa, et Hoche pour permettre un débit sortant plus efficace. Bref, même s'il reconnaît n'être que force de proposition, il est déterminé et veut y croire. « On a beau tergiverser, l'étude est sérieuse, logique et sincère, elle a reçu l'appui des habitants et des présidents de la Croix de fer, de la Planette et de Garrigue Nord. » Du côté des élus, on préfère s'en remettre aux techniciens de la voirie car l'enjeu est de taille. Il va modifier les comportements, nécessiter de nouveaux aménagements et doit donc obtenir l'aval des transports en commun pour le déplacement de l'arrêt de bus Valmy à quelques pas de là. Mais en face, on y croit dur comme fer. « Arrêtons le provisoire, ce projet de la dernière chance est le bon et en plus, il ne coûtera rien », conclut l'initiateur. La balle et les plans sont maintenant dans le camp des décideurs...

Proposition Aménagement du Carrefour Chemin du Mas du Diable – rue Folco de Baroncelli

- 1) Mise en sens unique de la portion de la rue Folco de Baroncelli à partir du carrefour du Mas du Diable jusqu'à la rue de Calvas. Canaliser la circulation sur le côté gauche dans la rue Folco de Baroncelli à partir de la rue de Calvas jusqu'au chemin du Mas du Diable.
 - Aménager en diminuant les voies de circulation à 3 mètres, ce qui donnerait la possibilité de descendre le STOP d'un mètre.
 - La visibilité du STOP du chemin du Mas du Diable passe de 17,50 m à 35 mètres.
 - Cela offre la possibilité d'aménager des places de stationnement, ce qui diminuerait les problèmes de stationnement dans ce secteur où est implantée l'école d'infirmières (rue Kléber).

Proposition d'un plan de circulation cohérent dans ce secteur :

- 1) Mettre en sens unique le bas de la rue Bonfa jusqu'à la rue de Calvas.
 - On élimine la dangerosité du carrefour Bonfa – La Biche, sans visibilité.
 - On dégage le carrefour, on fluidifie la circulation.
- 2) Mettre en sens unique la rue de la Biche à partir de la rue Bonfa jusqu'à la rue Hippolyte Flandrin.
 - On fluidifie la circulation dans le carrefour Bonfa – la Biche (difficile à circuler dans les 2 sens surtout pour les bus).
- 3) Mettre en sens unique la rue de Calvas, à partir de la place de Marceau Bonnafoux, jusqu'à la rue Edmond Rostand.
 - On élimine les embouteillages dans cette partie de la rue de Calvas (croisement impossible).
- 4) Mettre en sens unique la rue de Valmy, à partir de la rue Folco de Baroncelli jusqu'à la rue Bonfa.
 - Dégagement direct vers la rue Bonfa et la rue de la Biche.
 - On élimine la sortie difficile de la rue de Valmy sur la rue Folco de Baroncelli.
 - On diminue le flux important de véhicules de la rue Folco de Baroncelli.
- 5) Mettre la rue Hoche dans les deux sens, à partir de la place Marceau Bonnafoux jusqu'au Boulevard Chabaud Latour.
 - On dégage la circulation vers la route d'Uzès.
 - On fluidifie et élimine une partie de la circulation dans la rue de Calvas et la rue Edmond Rostand.
- 6) On déplace l'arrêt de bus « Valmy » d'environ 50 mètres, et le positionne dans le croisement Melchior Doze – Valmy. Arrêt de Bus plus près des écoles, plus de sécurité pour les enfants.

Cette photo a été prise dans notre quartier. Pouvez-vous la situer avec précision ? Réponse dans le prochain mazetier.

Dans le dernier journal n°51, la photo représentait une vue d'une capitelle, au fond la tour, en haut du chemin de Tholozan

Dès à présent préparez vos entrées, vos façades pour le concours du « Quartier fleuri »



Conseil de Quartier :

Goudronnage Ch de Font Chapelle (entre imp du frêne et imp du rastel, les travaux vont être effectués prochainement. Les travaux du carrefour Russan - Tholozan « Traverse Font chapelle-la planette » vont commencer courant octobre. L'élargissement du chemin des limites ne sera pas fait en 2011. (une piste cyclable est à l'étude)
Le cassis du chemin des Terres de Rouvière va être rectifié
La réédification de la Source de Font Chapelle devrait débuter courant novembre.
Demande pour refaire les marquages Av du Pasteur Brunel (début route d'Alès)
Au n°152 chemin de font chapelle – une branche menace de tomber sur la chaussée (signalée)
Demande d'élagage des arbustes dépassant largement sur les voies de circulation dans le quartier.
Impasse Paulownia : remise en état chaussée devant le n° 171
Réparation en tout venant devant le n° 2530 chemin de Russan
Imp des Chasseurs : goudron demandé sur une vingtaine de mètres devant le n°55, et réparation des trous dans l'impasse

Bennes pour encombrants : 6 et 7 novembre 2010

Dates à retenir

Lotos : 7 et 21 novembre 2010 – 5 et 19 décembre 2010 – 9 et 23 janvier 2011

Les bénéficiaires du loto du 23 janvier 2011 seront attribués à l'Association APPEL pour financer l'électrification du collège de Coubalan en Casamance au Sénégal.

Goûter des Aînés avec Animation : le samedi 18 décembre de 14h30 à 18h30

Noël des Enfants : le mercredi 22 décembre à 14h30

Fête des Rois : le dimanche 16 janvier 2011 - Repas avec après midi dansante

Attention : Soyez vigilant, une dame a été agressée en milieu de journée, à 14 heures dans le chemin de Font Chapelle.

**Votre soutien nous est précieux.
Il n'est pas trop tard pour acquitter votre cotisation au titre de 2010**

J'adhère au Comité de Quartier de Russan, Terres de Rouvière, etc (cotisation 10 €)

Nom

Prénom.....

Adresse.....

Ci-joint un chèque à l'ordre du **Comité de Quartier de Russan**, à envoyer au **1311 chemin de Russan 30000 NIMES**.

Responsable de publication : Bernard ASTIER

Ce n° du « Journal du Mazetier » a été tiré à 1300 exemplaires et sera distribué gratuitement auprès des habitants du quartier.

Il est publié en édition numérique sur le Site : **www.ruster.fr**

Le Goûter des Aînés

Il se déroulera le Samedi 18 décembre 2010, Salle de l'Ambiance, de 14h30 à 18h30

Au programme : Animation musicale par le « **DUO BACCARA** »

Suivi d'un goûter (toasts, viennoiseries, papillotes, mandarines) et boissons rafraichissantes.

Ce spectacle et le goûter sont offerts à tous les habitants du quartier – adhérents ou non au Comité – et âgés de plus de 65 ans.

Attention : Le nombre de places assises étant limité pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de s'inscrire avec le bulletin ci-dessous que vous devez transmettre au Comité
le 30 novembre au plus tard

Bulletin d'inscription Goûter des Aînés le 18 décembre 2010

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

s'inscrit pour le Goûter des Aînés offert par le Comité

A déposer dans la boîte aux lettres ou à remettre à un membre du Comité ;

ou à remplir sur le Site internet : www.ruster.fr

Noël des Enfants

Il se déroulera le Mercredi 22 décembre 2010, Salle de l'Ambiance, à partir de 14h30

Cet après midi est offert aux enfants de 2 à 9 ans inclus dont les parents ou grands-parents habitent le quartier.

Un petit spectacle de danses sévillanes suivi d'une animation assurée par la
« **Compagnie LES NEZ NETS** »

Ensuite le Père Noël remettra à chaque enfant un petit cadeau et des friandises.

Attention : Pour des raisons d'organisation, il est indispensable que chaque enfant soit inscrit et que le bulletin soit déposé dans la boîte aux lettres ou remis à un membre du Comité ;
ou à remplir sur le Site internet : www.ruster.fr **avant le 30 novembre 2010.**

Bulletin d'inscription : Noël des enfants le 22 décembre 2010

Nom..... Prénom.....

Date de naissance/...../..... Garçon - Fille (rayer la mention inutile)

Adresse des parents ou grands parents.....

.....

Remplir un bulletin pour chaque enfant svp.